

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

BIEN A USAGE D'HABITATION				LOCATION		
4 500 € TTC	pour les prix inférieures à	50 000 €		Frais d'Etats de Lieux	Jusqu'à 3 €/ m <sup>2</sup>	A la charge du locataire et à la charge du bailleur
de 6 000 € TTC	pour les prix entre	50 001 € et	75 000 €			
de 7 000 € TTC	pour les prix entre	75 001 € et	100 000 €			
de 8 000 € TTC	pour les prix entre	100 001 € et	125 000 €	Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat jusqu'à 8 € / m <sup>2</sup>		A la charge du locataire et à la charge du bailleur
de 9 000 € TTC	pour les prix entre	125 001 € et	150 000 €			
de 9 500 € TTC	pour les prix entre	150 001 € et	175 000 €			
de 11 000 € TTC	pour les prix entre	175 001 € et	200 000 €			
de 12 000 € TTC	pour les prix entre	200 001 €	225 000 €			
de 12 500 € TTC	pour les prix entre	225 001 €	250 000 €			
de 13 000 € TTC	pour les prix entre	250 001 €	275 000 €			
de 14 000 € TTC	pour les prix entre	275 001 €	300 000 €	Le montant des honoraires de location ne doit pas dépasser un mois de loyer hors charges		
de 5% TTC	pour les prix supérieur à	300 001 €				

## ESTIMATION OFFERTE

**AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS  
AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

Barème valable à compter du 01/04/2019

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

AXEM IMMOBILIER

4 Place Gaillard – 63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 29 62 06 - axemimmobilier@gmail.com

SAS (Société par Actions Simplifiée) Au capital variable de 5 000 € Carte Professionnelle : CPI 6302 2016 000 004 230 / la CCI de Puy de Dôme–

Garantie Verspiren 8 av du stade de France 93210 ST DENIS Montant garantie 110.000,00 €